

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES – 425, RUE HUBERT

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Ville de Beloeil doit statuer, lors d'une séance du conseil qui se tiendra le 8 juillet 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, sur la demande de dérogations mineures suivante :

425, RUE HUBERT – ZONE P-226

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

Cette demande vise à autoriser les dérogations suivantes :

- L'implantation d'un entrepôt en cour avant alors que le *Règlement de zonage 1667-00-2011* limite l'implantation des entrepôts en cours latérale et arrière;
- 44 % de matériaux de classe A sur la façade donnant sur une rue pour un entrepôt alors que le *Règlement de zonage 1667-00-2011* exige un minimum de 75% de matériaux classe A;
- Un toit plat entièrement en bardeau pour un entrepôt alors que le projet de règlement 1667-120-2024 modifiant le *Règlement de zonage 1667-00-2011* exige que tout bâtiment ou agrandissement d'un bâtiment à toit plat soit végétalisé ou composé de matériaux à albédo élevé sur 75 % de sa superficie.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du 8 juillet 2024 de l'une des façons suivantes :

- En personne, à la salle du conseil;
- À distance, au moyen de la plateforme <https://beloeil.wdplus-neo.com>. L'inscription est obligatoire et les interventions se font via un outil de clavardage.

La séance sera diffusée en direct sur la chaîne Youtube et la page Facebook de la Ville, de même que sur la plateforme <https://beloeil.wdplus-neo.com>.

Les commentaires peuvent également être transmis par écrit, à l'une des adresses suivantes, au plus tard le 8 juillet 2024, avant le début de la séance :

Ville de Beloeil
Direction des affaires juridiques
777, rue Laurier
Beloeil (Québec) J3G 4S9
Courriel : greffe@beloeil.ca

Les commentaires reçus à l'avance, par écrit, seront lus lors de la séance du conseil du 8 juillet 2024.

Donné à Beloeil, ce 21 juin 2024

MARIE-PIER SAVARD, avocate
Greffière par intérim

Télécharger l'avis public

